

## Réunion publique dans le cadre du Grand débat 25/02 - 20h30

La réunion débute en présence d'une cinquantaine de citoyens et de Catherine Kamowski, députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère.

Laurence Théry, Maire du Touvet, et Adrian Raffin, conseiller municipal délégué à la concertation, précisent le cadre de cette rencontre. A la demande de plusieurs participants de la réunion du 13 février, Mme la députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère a été conviée à cette nouvelle rencontre. Ils rappellent, comme lors de la première réunion publique, que dans le cadre de ce Grand débat, les élus locaux doivent adopter une posture d'écoute pour pouvoir se faire le relai des remarques et propositions des citoyens. Suite aux échanges de la réunion publique du 13 février sur les thèmes « fiscalité et dépenses publiques » et « démocratie et citoyenneté », la soirée sera consacrée aux deux autres thèmes proposés dans le cadre du Grand débat, « transition écologique » et « services publics et organisation de l'Etat ».

Comme lors de la première rencontre, le choix du format est laissé aux participants qui souhaitent travailler en plénière et engager librement la discussion.

Avant les débats, Mme la Députée prend la parole pour préciser qu'elle adoptera une position d'écoute et qu'elle apportera des précisions lors des débats si elles lui sont demandées.

### Interpellation de la députée :

Des participants disent à Mme la députée regretter de ne pas avoir assez d'informations sur le travail de leur députée et sur les positions qu'elle adopte sur les sujets d'actualité. Ils demandent plus de communications de sa part. Mme Kamowski dit prendre note de ces remarques et demandes.

#### - Transition écologique

Pour introduire le thème de la transition écologique, un participant souhaite que soit séparée la question de l'environnement physique et celle du climat dans le cadre du débat. Il regrette par ailleurs le manque de volontarisme de l'Etat en matière de développement du photovoltaïque. **Propositions : créer plus d'aides de l'Etat pour le développement du photovoltaïque – inciter, par les règles d'urbanisme, une orientation des toits adaptée à l'implantation de panneaux photovoltaïques.**

Des intervenants s'inquiètent de l'impact environnemental de la filière photovoltaïque. Une participante précise que de nouvelles techniques d'impression des panneaux solaires sont à l'étude et pourraient permettre d'installer des dispositifs photovoltaïques sur tous types de matériaux. L'innovation technologique en cours permettra peut-être de régler le problème de rendement des cellules solaires. Cette affirmation est contestée par un autre intervenant.

*Interventions de Catherine Kamowski : des aides de l'Etat existent, elles passent par le subventionnement du rachat de l'électricité.*

Un participant aborde la question de la Marche pour le climat, créée au moment du départ de Nicolas Hulot du Gouvernement. Il rappelle que la Marche pour le climat porte l'idée défendue par N. Hulot que les petits pas ne suffisent pas. Il insiste sur la situation d'urgence que connaît notre climat et sur le besoin de passer à la vitesse supérieure en matière de transition écologique. Il prend l'exemple des centrales à charbon qui sont toujours en activité en France. Il précise que pour lui le Gouvernement est fautif par son inaction.

Pour montrer que des efforts significatifs pourraient être engagés assez simplement, il prend l'exemple des normes françaises pour définir les températures de régulation des chauffages : la température d'une fonction « hors-gel » sur un radiateur peut réglementairement fluctuer de 3 ou 4 degrés. Une importante économie d'énergie pourrait être réalisée si les constructeurs étaient contraints à une moins grande fluctuation.

Autre exemple pris par cet intervenant, les compteurs Linky qui n'ont pas d'afficheur déporté pour voir la consommation en temps réel. Cette demande, portée notamment à l'époque par l'actuel Ministre de l'Environnement, François De Rugy, permettrait aux ménages de réguler plus facilement leur consommation d'électricité. Il semblerait que la mise en place d'afficheur déporté ne soit plus d'actualité.

*Intervention de C.K. : Mme la députée s'engage à se renseigner sur la problématique des normes de température et sur l'afficheur déporté du compteur Linky.*

Un participant précise que pour lui la problématique centrale se situe dans le type d'énergie que l'on consomme et la manière dont on change nos modes de consommation. La question de l'évolution du mode de vie induit se pose également. Les conséquences du changement climatique se perçoivent à l'œil nu. Les Alpes subissent d'ailleurs plus fortement et plus précocement ces conséquences. Pour cet intervenant, la notion de transition écologique est dépassée car nous n'avons plus le temps d'engager une transition. Il conviendrait pour lui « d'arrêter la machine » et de réfléchir à de nouveaux modes de consommation. Il s'appuie sur les travaux de collapsologues qui prédisent l'effondrement imminent de la civilisation industrielle. **Proposition : décréter un Etat d'urgence écologique.**

Plusieurs participants, s'ils partagent le constat d'une urgence climatique, s'interrogent sur l'efficacité de nos actions locales et nationales car seule une action planétaire peut-être efficace. Ils rappellent que de nombreux pays dans le monde ne sont pas dans un processus de prise de conscience en prenant comme exemple les Etats-Unis de Donald Trump ou le Brésil de Jair Bolsonaro.

Les intervenants s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour faire changer les comportements. Plusieurs d'entre eux ont le sentiment que la décision politique n'est pas suffisante. Il y a un réel besoin de mobilisation citoyenne pour changer les choses mais l'action individuelle ne suffit pas. **Propositions : utiliser un système de bonus/malus écologique de grande échelle pour inciter les citoyens à changer leurs modes de vie – engager un grand emprunt national pour financer la politique écologique – favoriser l'émergence de leaders au niveau européen qui auraient pour mission d'accélérer la transition de l'UE en matière d'écologie.**

Plusieurs participants abordent la problématique de l'obsolescence programmée. Un intervenant donne l'exemple de deux frigidaires identiques achetés au même moment et qui sont tombés en panne à 11 jours d'intervalle au bout de 4 ans. Chacun s'accorde sur la nécessité de lutter contre l'obsolescence programmée. **Proposition : augmenter la durée de garantie et l'obligation de mettre à disposition des pièces détachées.**

**Proposition : Obliger chaque ministère à mettre en place un comité de contrôle pour juger de la compatibilité de chaque nouvelle loi ou décision avec les principes de la transition écologique – Donner le pouvoir au Conseil constitutionnel d'invalidier une Loi si elle n'est pas en accord avec l'écologie.**

*Intervention de C.K. : Mme la députée précise que ces obligations existent déjà et que l'Etat a la volonté de faire appliquer la charte du développement durable dans l'ensemble des services publics*

**Proposition : Créer un comité de citoyens pour contrôler l'application des principes de la transition écologique dans les politiques publiques.**

Des participants engagent l'échange sur le glyphosate. Ils s'inquiètent des récentes annonces du Président de la République sur le fait que l'engagement de l'interdiction du glyphosate dans 3 ans ne sera pas tenu. Des intervenants insistent sur le fait que la suppression du glyphosate entraînerait d'importantes difficultés pour les agriculteurs et sur la nécessité de prendre en compte la réalité de chacun et notamment des agriculteurs pour être crédibles. Un participant, agriculteur bio, rappelle que des solutions existent déjà. Il prend l'exemple des travaux de Francis Chaboussou sur l'agriculture biologique. **Proposition : renforcer l'accompagnement des agriculteurs vers un abandon des pesticides.**

La question d'une consommation plus responsable est abordée, aussi bien sous l'angle individuel que sous l'angle de la dépense publique. Les participants souhaiteraient que les citoyens puissent avoir une vision précise de l'impact environnemental de leurs différentes activités, basé sur un indice fiable.

**Propositions : imposer l'éco-conditionnalité des aides publiques et des délégations de service public – imposer l'éco-conditionnalité dans les marchés publics - créer un outil pour permettre une information fiable pour le consommateur sur l'impact environnemental des produits achetés, sur le modèle du « nutri-score » ou du « diagnostic de performance énergétique ».**

Des intervenants souhaiteraient que les pouvoirs publics accélèrent également la transition en matière de circulation automobile. Ils prennent l'exemple des traversées interrives dans le Grésivaudan qui ne sont toujours pas adaptées aux déplacements doux. Un participant rappelle la complexité de la pollution aux particules fines du transport routier, en précisant que les émissions de particules fines ne sont pas dues qu'à la combustion du carburant mais aussi au freinage. **Proposition : être plus volontariste sur le covoiturage, par exemple en généralisant la présence de voies réservées au covoiturage – limiter la vitesse à 110 km/h sur autoroute – favoriser les solutions locales pour que les citoyens aient moins besoin de se déplacer.**

Mme le Maire fait un point sur ce que la municipalité engage à son échelle en matière de mobilité et notamment sur la création d'un « groupe d'étude mobilité » qui a pour mission de dresser un état des lieux des problématiques de mobilité sur la commune et d'identifier les améliorations possibles. Ce travail s'inscrit dans le contexte institutionnel actuel, dans lequel la compétence mobilité est confiée à la fois aux intercommunalités, aux départements et aux régions.

Un participant aborde la question de la démographie. Il s'interroge sur la nécessité de diminuer le nombre d'enfants pour éviter que la population mondiale poursuive son expansion.

#### - Services publics et organisation de l'Etat

Des intervenants s'interrogent sur la proposition de réduire le nombre de députés. Ils s'inquiètent de la perte de proximité des députés qui auraient en conséquence des circonscriptions plus vastes. Un participant se demande si l'enjeu en matière de finances publiques est aussi important qu'espéré. Plusieurs intervenants estiment qu'il s'agit peut-être simplement d'un symbole populiste ou démagogique.

*Intervention de C.K. : Mme la députée explique le mode de fonctionnement actuel de l'Assemblée nationale. Elle précise qu'un projet de loi peut être présenté aux Parlementaires à peine deux semaines avant son examen ce qui laisse trop peu de temps pour travailler correctement un texte. Elle précise également qu'une nouvelle organisation de l'Assemblée nationale est à l'étude pour régler cette difficulté.*

Pour un intervenant, la place du citoyen dans la décision publique a beaucoup progressée en 25 ans. Mais il est toujours nécessaire de la renforcer et notamment de permettre aux citoyens de faire peser une pression constante sur leurs élus.

La question du « millefeuille territorial » est abordée par des participants, qui regrettent la complexité de notre organisation territoriale.

*Intervention de Laurence Théry : Mme le Maire explique les évolutions institutionnelles des dernières années, la clarification des compétences, la structuration des Régions, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle rappelle que la volonté initiale était de supprimer les Départements pour réduire le millefeuille territorial et que cette mesure a été abandonnée.*

Les intervenants font part d'une demande forte de services publics de proximité, notamment dans les territoires ruraux. Ils prennent l'exemple de la présence de La Poste dans les territoires ou de distributeurs de billets. Par ailleurs, un intervenant regrette que la réduction actuelle des services publics ne soit pas accompagnée de réduction des impôts. Pour autant, des participants s'accordent sur le fait que diminuer les services publics sous prétexte de diminuer les impôts serait une grosse erreur.

Un intervenant propose, plutôt que de créer des maisons de service public dans des territoires ruraux, que les missions de service public puissent être assurées par des commerçants volontaires. D'autres participants pointent les problèmes de déontologie que poserait une telle situation. Les participants s'accordent sur la possibilité de mettre en place des bornes donnant accès aux services publics en ligne dans certains commerces.

Des intervenants regrettent la privatisation à venir d'Aéroport de Paris, entreprise à capitaux publics largement bénéficiaire. Personne ne perçoit l'intérêt économique d'une telle opération. Plusieurs intervenants s'inquiètent des conséquences qui pourraient être les mêmes que celles qui ont suivi la privatisation des autoroutes, notamment sur l'augmentation des tarifs pour les usagers. Le prix de l'autoroute est d'ailleurs pointé par des participants qui regrettent l'inégalité flagrante entre des portions qui rendent la circulation beaucoup plus difficile dans certaines zones.

Concernant l'Education nationale, des participants émettent deux propositions. **Propositions : réduire la fréquence des réformes et imposer leur évaluation avant toute modification – renforcer la place de la question environnementale dans les programmes scolaires.**

Des intervenants regrettent que l'Etat n'explique pas assez pourquoi les citoyens paient des impôts, où va l'impôt, quelle est l'efficacité des services publics,... ils regrettent le flou et le manque de transparence des pouvoirs publics à ces sujets.

Sur la problématique de la réduction des lignes ferroviaires, un participant regrette que le récent rapport de la SNFC n'ait pour objectif que la réduction des coûts. La notion de service rendu n'est selon lui pas assez prise en compte. Des intervenants pointent les incohérences en matière de transport et imaginent qu'elles peuvent être dues à un trop grand nombre d'intervenants sur ces questions. **Proposition : confier à une autorité unique l'organisation des transports dans l'ensemble du pays pour une meilleure cohérence entre les modes de transport.**